

Dénomination du produit: **Asian SDG Equity Fund**Identifiant d'entité juridique **2138001SZMMAO7HILY92****Objectif d'investissement durable****Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?**●● **X** Oui●○ Non

X Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 39,21%**

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

X dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

X Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: 59,22%**

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

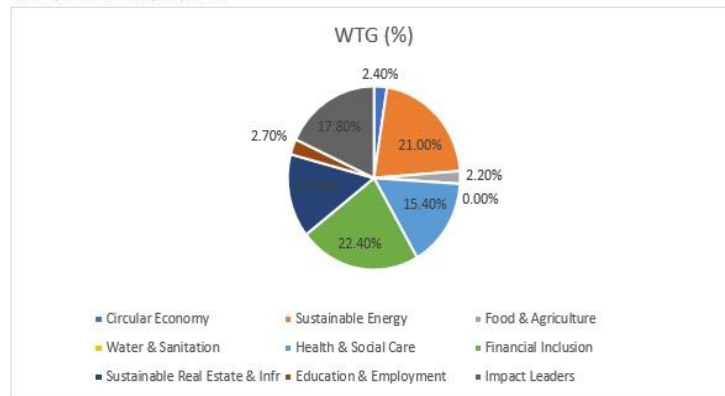
**Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint?**

ODD : Le Fonds vise à obtenir une croissance à long terme en investissant dans des entreprises des pays émergents qui, de notre point de vue, apportent une contribution positive à la société au travers des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD). Notre proposition en matière d'ODD met l'accent sur les entreprises qui apportent une contribution importante, intentionnelle et positive à l'environnement et à la société. La méthodologie et les critères spécifiques sont décrits dans les informations importantes fournies dans notre prospectus et sur notre site web. Le prospectus est disponible ici : abrdn.com Pour en savoir plus sur l'approche d'investissement durable du Fonds, consultez le lien suivant : abrdn.com Les stratégies d'objectifs de développement durable investissent dans des entreprises qui apportent des contributions positives et substantielles pour relever les défis environnementaux et sociaux. Ces contributions doivent être alignées sur au moins l'un des huit piliers d'impact, ou l'entreprise doit être considérée comme « leader ODD ». Les piliers, les sous-thèmes et les indicateurs associés ont été élaborés sur la base des ODD des Nations unies. Toutefois, notre objectif est d'aligner nos objectifs de développement durable sur les problèmes mondiaux les plus urgents selon

les Nations unies. Par conséquent, à mesure que les besoins du monde changent, nos piliers d'impact sont susceptibles d'évoluer. Les liens avec les ODD sont illustrés dans le tableau ci-après.

Pillars	Sub-themes	SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS
Circular Economy	<ul style="list-style-type: none"> Resource efficiency Material recovery and reuse 	12, 15
Sustainable Energy	<ul style="list-style-type: none"> Access to energy Clean energy Energy efficiency 	7, 13
Food and Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Access to nutrition Food quality Sustainable agriculture 	1, 2, 14, 15
Water and Sanitation	<ul style="list-style-type: none"> Access to water and hygiene Clean water Water efficiency 	1, 6, 14
Health and Social Care	<ul style="list-style-type: none"> Access to healthcare and social care Enhanced healthcare Drug development 	1, 3, 5
Financial Inclusion	<ul style="list-style-type: none"> Access to financial services 	1, 8, 10
Sustainable Real Estate and Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> Affordable housing Eco-construction Improved access 	9, 11, 17
Education and Employment	<ul style="list-style-type: none"> Access to education and skills development Quality employment and job creation 	4, 5, 8, 10
SDG Leader	<ul style="list-style-type: none"> Companies that are integral to the supply chain for progressing towards the UN SDGs, or do not currently meet our materiality requirements. 	

Fund exposure to the impact pillars:

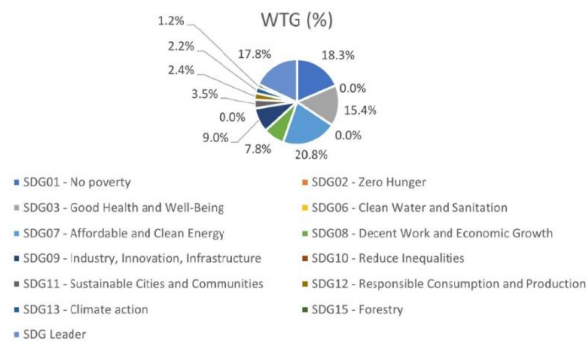


Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Fonds a investi dans des sociétés dont au minimum 20 % du chiffre d'affaires, du bénéfice, des capitaux ou des dépenses d'investissement et de recherche et développement sont liés aux ODD de l'ONU. Pour les entreprises classifiées en tant que « Financières » dans l'indice de référence, d'autres mesures d'importance sont utilisées, sur la base des prêts et de la base de clientèle.

La répartition des participations alignées sur les ODD et sur les dirigeants des ODD était la suivante :



Au 30 septembre 2023, le Fonds a atteint une intensité en carbone inférieure de 66,9 % à celle de l'indice de référence (d'après la mesure WACI). Le Fonds a également exclu au moins 20 % de l'univers d'investissement au 30 septembre 2023. En outre, des indicateurs clés de performance (KPI) ou des résultats ciblés ont été établis pour chaque société intégrée au Fonds afin d'évaluer dans quelle mesure les produits et services contribuent à des résultats sociaux et environnementaux positifs à l'échelle mondiale. Ces indicateurs clés de performance, ainsi que des études de cas et des analyses supplémentaires, sont présentés chaque année dans le rapport sur les ODD du Fonds. Veuillez consulter le dernier rapport annuel sur les ODD (disponible ici : abrdn.com) pour obtenir des informations complètes, car ces KPI peuvent varier d'une année sur l'autre. Nous confirmons également que, pendant la période examinée, des exclusions binaires sont appliquées afin d'exclure les domaines d'investissement spécifiques relatifs au Pacte mondial des Nations unies, aux armes prohibées, à la fabrication de produits du tabac et au charbon en tant que source d'énergie thermique. Ces critères de sélection s'appliquent de manière contraignante et tous les titres dans le Fonds répondent aux critères convenus.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Sans objet

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?**

Comme exigé par le Règlement délégué SFDR, l'investissement ne cause de préjudice important (« Do No Significant Harm »/« DNSH ») à aucun des objectifs d'investissement durable.

Nous avons créé un processus en 3 étapes pour assurer la prise en compte de l'exigence DNSH :

i. Exclusions sectorielles

Nous avons identifié un certain nombre de secteurs qui sont automatiquement exclus d'un investissement durable, car ils sont considérés comme étant une cause de préjudice important. Il s'agit notamment des secteurs suivants : (1) la défense, (2) le charbon, (3) l'exploration et la production pétrolières et gazières, ainsi que les activités associées, (4) le tabac, (5) les jeux d'argent et (6) l'alcool.

ii. Test binaire DNSH

Le test DNSH est un test binaire (échec/réussite) qui indique si l'entreprise remplit ou non les critères de l'Article 2 (17) « ne pas causer de préjudice important » du Règlement SFDR.

La réussite à ce test en vertu de la méthodologie d'abrdn indique que l'entreprise n'a aucun lien avec les armes controversées, que moins de 1 % de son revenu est issu du charbon thermique, que moins de 5 % de son revenu est issu des activités relatives au tabac, qu'elle n'est pas productrice de tabac et qu'elle n'a aucune controverse rouge/grave en matière d'ESG. Si l'entreprise échoue à ce test, elle ne peut pas être considérée comme un investissement durable. Notre approche est alignée sur les PIN précisées dans les tableaux 1, 2 et 3 du règlement délégué SFDR et repose sur des sources de données externes et des informations internes d'abrdn.

iii. Indicateur d'importance DNSH

À l'aide d'un certain nombre de filtres et de signaux supplémentaires, nous examinons les autres indicateurs de PIN définis par le règlement délégué SFDR pour identifier les domaines à améliorer ou les éventuels problèmes à venir. Ces indicateurs ne sont pas considérés comme étant une cause de préjudice important ; par conséquent, une entreprise avec des indicateurs d'importance DNSH actifs peut encore être considérée comme un investissement durable. Notre objectif est d'améliorer nos activités d'engagement pour se concentrer sur ces domaines et d'obtenir de meilleurs résultats en résolvant le problème. Cependant, ces indicateurs ne sont pas considérés comme étant une cause de préjudice important ; par conséquent, une entreprise avec des indicateurs d'importance DNSH actifs peut encore être considérée comme un investissement durable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Prise en compte des principales incidences négatives

Le Fonds prend en compte les PIN suivantes dans son processus d'investissement, ce qui signifie qu'il y a un suivi avant et après la négociation et que chaque investissement est évalué en fonction de ces facteurs afin de déterminer s'il est approprié pour le Fonds.

- PIN 1 : émissions de GES (niveaux 1 et 2)
- PIN 10 : violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales
- PIN 14 : exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)

Contrôle des incidences négatives

Avant l'investissement, abrdn applique un certain nombre de normes et de filtres basés sur l'activité en lien avec les PIN ci-avant, y compris :

- Pacte mondial des Nations unies : le Fonds utilise des filtres basés sur des normes et des filtres de controverses pour exclure les entreprises susceptibles de ne pas être conformes aux normes internationales décrites dans les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les entités publiques de pays qui enfreignent les normes.
- Armes controversées : le Fonds exclut les entreprises dont l'activité est liée aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, armes nucléaires, armes chimiques et biologiques, phosphore blanc, fragments non détectables, engins incendiaires, munitions à l'uranium appauvri ou lasers aveuglants).
- Extraction du charbon thermique : le Fonds exclut les sociétés exposées au secteur des combustibles fossiles en fonction du pourcentage des revenus provenant de l'extraction du charbon thermique.

abrdn applique un ensemble d'exclusions de sociétés spécifiques au Fonds. Vous trouverez plus de détails à ce sujet et sur le processus global dans l'approche d'investissement, publiée sur www.abrdn.com sous « Fund Centre ».

Après l'investissement, les indicateurs PIN ci-dessus sont contrôlés de la manière suivante :

- L'intensité en carbone et les émissions de GES de l'entreprise sont contrôlées via nos outils climatiques et notre analyse des risques.
- L'univers d'investissement est régulièrement passé au crible afin de trouver des sociétés qui sont susceptibles d'enfreindre les normes internationales décrites dans les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Après l'investissement, nous entreprenons également les activités suivantes en ce qui

concerne les PIN supplémentaires :

- En fonction de la disponibilité, de la qualité et de la pertinence des données par rapport aux investissements, nous réfléchirons à la prise en compte d'indicateurs PIN supplémentaires au cas par cas.

- abrdn contrôle les indicateurs PIN via un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG en se fondant sur un score interne exclusif et des données de tiers.

- Les indicateurs de gouvernance sont contrôlés à travers nos scores de gouvernance et notre cadre de risque exclusifs, ce qui comprend la prise en considération des structures de gestion saines et de la rémunération.

Atténuation des incidences négatives

- Les indicateurs PIN non admissibles d'après les critères de pré-investissement définis sont exclus de l'univers d'investissement et ne peuvent pas être détenus par le Fonds.

- Les indicateurs PIN contrôlés après l'investissement qui échouent à un test binaire spécifique ou qui sont considérés comme supérieurs à la normale sont signalés et peuvent être retenus pour l'engagement de la société. Nous utilisons ces incidences négatives comme outil d'engagement, par exemple, si une politique qui pourrait être bénéfique n'existe pas encore, abrdn peut collaborer avec l'émetteur ou la société pour la développer, ou, lorsque les émissions de carbone sont jugées élevées, abrdn peut participer à la détermination d'un objectif et d'un plan de réduction à long terme.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Oui, tous les investissements durables sont alignés sur les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Le non-respect ou les violations de ces normes internationales sont signalés par une controverse basée sur les événements et sont référencés dans le processus d'investissement. L'investissement ne peut dès lors pas être considéré comme durable.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

(1) Émissions de GES de niveaux 1 et 2 et empreinte carbone : nous contrôlons l'indice de référence carbone et vérifions que, pendant la période examinée, le portefeuille a enregistré des performances supérieures à l'indice de référence et conformes à notre engagement général.

(2) Exclusions : nous confirmons qu'un filtrage a été effectué au cours de la période examinée conformément à nos documents d'approche.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:
- - 30/09/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Information Technology	9,33	Taiwan, Republic of China
AIA GROUP LTD	Financials	6,43	Hong Kong
CSL LTD	Health Care	4,50	United States of America
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE	Financials	3,93	India
ICICI BANK LTD	Financials	3,01	India
ASML HOLDING NV	Information Technology	2,89	Netherlands
LG CHEM LTD	Materials	2,78	Korea (South)
POWER GRID CORP OF INDIA LTD	Utilities	2,72	India
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	Industrials	2,60	China
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	Health Care	2,52	China
CITY DEVELOPMENTS LTD	Real Estate	2,39	Singapore
BANK RAKYAT INDONESIA PERSER	Financials	2,36	Indonesia
SAMSUNG SDI CO LTD	Information Technology	2,35	Korea (South)
SWIRE PROPERTIES LTD	Real Estate	2,24	Hong Kong
CHROMA ATE INC	Information Technology	2,19	Taiwan, Republic of China

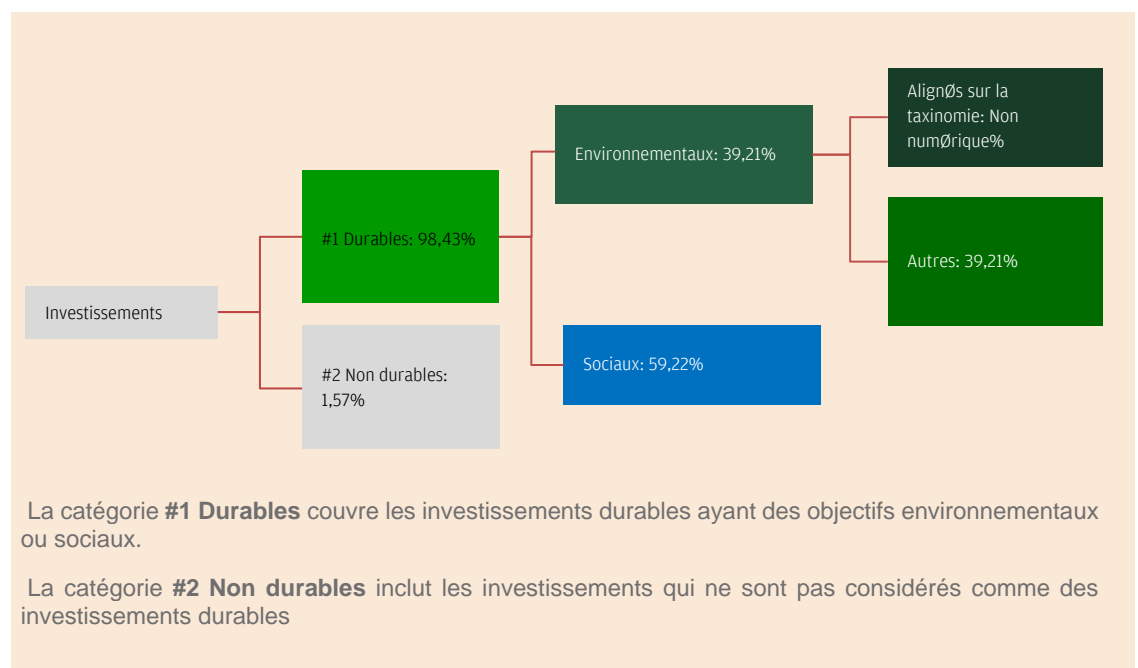


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs?

Le Fonds s'est engagé à ce qu'au moins 75 % de ces actifs soient des investissements durables, dont au moins 15 % ont un objectif environnemental et 15 % des objectifs sociaux. Le Fonds investit un maximum de 25 % de ses actifs dans la catégorie « Non durable », qui comprend principalement des liquidités, des instruments du marché monétaire et des instruments dérivés.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur		% d'actifs
Information Technology	Semiconductors & Semiconductor Equipment	15,99
Financials	Banks	11,95
Financials	Insurance	9,73
Industrials	Capital Goods	9,34
Health Care	Pharmaceuticals Biotechnology & Life Sciences	8,90
Real Estate	Real Estate Management & Development	7,36
Information Technology	Technology Hardware & Equipment	6,58
Utilities	Utilities	6,36
Health Care	Health Care Equipment & Services	6,15
Materials	Materials	4,05
Industrials	Transportation	3,92
Consumer Staples	Consumer Staples Distribution & Retail	3,92
Information Technology	Software & Services	2,54
Consumer Discretionary	Automobiles & Components	1,43
Consumer Staples	Food Beverage & Tobacco	1,12
Consumer Discretionary	Consumer Discretionary Distribution & Retail	0,59
Financials	Financial Services	0,00

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le Fonds détient 0 % d'investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE. Cette évaluation n'a pas fait l'objet d'un examen externe.

Ces investissements durables ne seront pas alignés sur la taxinomie de l'UE, car l'objectif environnemental n'est pas associé à des normes techniques de comparaison et l'alignement n'est pas étayé par des données pertinentes.

Oui

Dans le gaz fossile

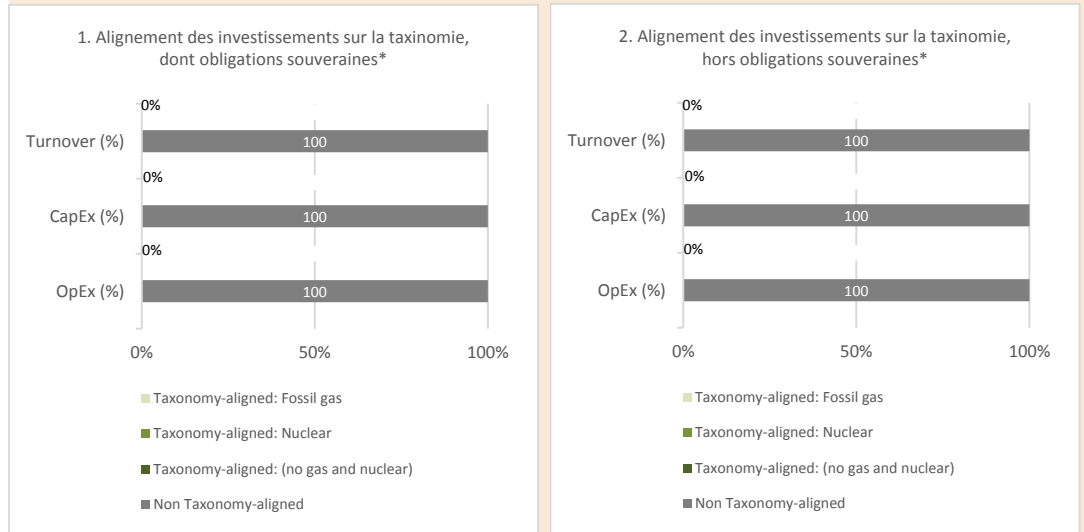
Dans l'Ønergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en %:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Le Fonds détient 0 % d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Sans objet



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 22/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas aligné sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 39,21 % des actifs à la date de fin d'année et est représentative de la période de référence.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part des investissements durables ayant un objectif social est de 59,21 %.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds a investi 1,57 % des actifs dans la catégorie « Non durables ». Les investissements inclus sont les liquidités, les instruments du marché monétaire et éventuellement les instruments dérivés. L'objectif de ces actifs est de remplir des exigences de liquidité, d'atteindre des objectifs de performance ou de gérer les risques, et il est possible qu'ils ne contribuent pas aux aspects environnementaux ou sociaux du Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Exposition diversifiée aux ODD : Notre objectif est d'investir dans des entreprises dont les produits et les services sont alignés sur l'un de nos huit piliers d'impact et de déterminer dans quelle mesure les entreprises aident les pays à mettre en œuvre l'agenda de développement durable des Nations unies. Au cours de la période de référence, nous avons détenu des participations exposées à l'ensemble de nos huit piliers d'impact, ce qui nous a permis d'atteindre notre objectif consistant à offrir un large accès aux ODD. Suivi des progrès réalisés par les entreprises en matière d'alignement sur les ODD : nous visons à examiner les entreprises du Fonds au moins une fois par an. Les entreprises sont exclues de l'univers d'investissement si :- L'entreprise poursuit une nouvelle stratégie qui ne s'aligne pas sur l'un de nos piliers d'impact.- L'entreprise ne fournit pas de preuves suffisantes d'une amélioration de la publication des informations importantes dans un délai que nous considérons comme approprié.- Des signaux d'alerte, des controverses et/ou des incidents surviennent et mettent en évidence un problème ESG structurel et persistant dans les activités, la stratégie ou la culture de l'entreprise, auquel l'entreprise ne répond pas de manière appropriée.

Gouvernance des ODD Le groupe de gouvernance des ODD est l'organe de gouvernance qui définit la notion d'alignement sur les ODD et supervise l'univers des ODD. Le groupe de gouvernance des ODD est composé des membres suivants :- Elizabeth Meyer, gérante principale des investissements responsables - Ann Meoni, gérante principale des investissements responsables- Nick Gaskell, gérant de portefeuilles responsables- Tony Hood, directeur des investissements- Blair Couper, gérant de portefeuille- David Smith, directeur principal des investissements- Catriona Macnair, directrice des investissements- Nina Petry, gérante de portefeuille- Fraser Harle, gérant de portefeuille- Mubashira Bukhar Khwaja, directrice des investissements- Daniel Ng, gérant de portefeuille- Jerry Goh, gérant de portefeuille- Sarah Norris, responsable des actions ESG-Dominic Byrne, responsable adjoint des actions internationales- Tzouliana Leventi, analyste ESG Les membres de ce groupe rédigent des études d'impact spécifiques à l'entreprise et débattent des intérêts de l'inclusion d'une entreprise dans l'univers des ODD. En tenant compte des besoins non satisfaits, des indicateurs d'importance, de l'intentionnalité et de la mesurabilité, le groupe de gouvernance des ODD évalue l'alignement d'une entreprise sur les objectifs des ODD du Fonds. Nous prenons en compte l'importance de tout facteur externe potentiellement négatif lié aux activités ou aux pratiques de gestion de l'entreprise. Les entreprises exposées de façon importante à des activités en opposition directe à l'un des ODD et qui n'ont pas fait de déclaration explicite de désinvestissement ne seront pas éligibles si ces activités représentent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires ou de leurs bénéfices. Par exemple, les entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons qui réalisent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires en vendant des produits à forte teneur en sucre ou en acides gras trans sont exclues. De même, les entreprises concernées par la stratégie ne doivent pas avoir fait l'objet de controverses ESG importantes qui, de l'avis de l'analyste ou du groupe de gouvernance des ODD, compromettent l'alignement de l'entreprise sur les objectifs de développement durable des Nations unies ou vont directement à l'encontre de ces objectifs.

Engagement : Dans le cadre de ces Fonds ODD, les priorités en matière d'engagement seront notamment d'encourager les entreprises à suivre une stratégie axée sur l'impact. Nous travaillerons avec les entreprises pour mieux comprendre comment elles allouent des capitaux aux domaines de sous-investissement mis en évidence par les ODD des Nations unies. Nous chercherons à encourager la divulgation de ce processus d'allocation du capital et la mesure de la contribution positive. Voici quelques exemples au cours de l'année :- Yifeng Pharmacy Chain : Yifeng est notée B par MSCI. Nous pensons que Yifeng peut améliorer sa notation externe et ses pratiques internes. Nous nous sommes entretenus avec la direction de Yifeng lors d'une réunion individuelle en mai et nous avons eu le sentiment qu'elle était disposée à s'engager. Par la suite, nous leur avons envoyé une lettre de mission pour leur faire part d'une série de suggestions constructives concernant l'amélioration des pratiques et de la divulgation des informations importantes, notamment en matière de sécurité des données, de gestion de la chaîne d'approvisionnement, des politiques de lutte contre la corruption, ainsi que d'alignement de l'entreprise sur les ODD, et en particulier sur l'ODD 3 des Nations unies.- Vijaya Diagnostic Centre : Nous nous sommes entretenus avec Vijaya à la suite de notre récente réunion et avons fourni un résumé détaillé des informations que nous souhaitons qu'il fournissent dans leur prochain rapport sur le développement durable. Il s'agit notamment d'une série d'informations précises, et concernant l'alignement de l'entreprise sur les ODD, en particulier sur l'ODD 3 des Nations unies.- ReNew Energy Global : Nous nous sommes entretenus avec ReNew sur diverses questions de développement durable, notamment ses efforts en matière de recyclage et de déchets électroniques, d'acquisition de terres et d'utilisation rationnelle de l'eau. Leurs objectifs ambitieux comprennent la réduction de leur consommation d'eau et le « zéro déchet » d'ici 2030. Ces objectifs, compte tenu de leur caractère matériel, devront faire l'objet de réajustements fréquents. Toutefois, nous les estimons positifs.- Wuxi Biologics : Nous nous sommes entretenus avec un administrateur indépendant de Wuxi Biologics dans le cadre de notre stratégie d'actionnariat actif avec la société. Lors d'une réunion très ouverte et franche, nous avons discuté de l'interaction entre le conseil

d'administration et la direction, du recrutement et du renouvellement du conseil d'administration, des lacunes en matière de compétences, de la planification de la succession et de la gestion des risques. Nous comptons poursuivre cette réflexion, mais cette première rencontre s'est avérée fructueuse. Rapports ODD : La mesure de l'impact et l'élaboration de rapports à ce sujet sont un domaine en développement. Nous nous engageons à présenter des comptes réguliers et transparents de l'impact généré par les entreprises du Fonds. Nous sommes d'accord avec la position du Global Impact Investing Network selon laquelle « le contexte est essentiel pour interpréter les résultats d'impact de manière robuste et fiable ». En plus des études de cas, nous fournissons des données au niveau des piliers pour montrer l'alignement global sur les ODD. Le rapport annuel du Fonds sur les ODD est disponible ici : rapport sur les ODD



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Non applicable.